

JOURNAL

TARIF D'ABONNEMENTS.—Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements voisins: Trois mois, 5 fr.; six mois, 9 fr.; un an, 16 fr.

Bureaux et Rédaction: Roubaix: 71, Grande-Rue.—Tourcoing, rue Carnot, 5

Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5. — A MOUScron, chez M. Heurtelet, place de la Station, 2. — A PARIS, chez M. G. Lefebvre, dans les agences de publicité. — Le Journal de Roubaix est en vente dans les principales kiosques et bibliothèques de Paris.

A. VANESTE 90, Rue Nationale, LILLE. Choix le plus complet de JUBILÉES de FIANÇAILLES JOYAUX pour CÉLIBATAIRES de MARIEGE

LA FLOTTE FRANÇAISE A TYRNIÈNE

CAMPAGNE DE MENSONGE

Lorsqu'un parti est réduit à recourir contre ses adversaires à la calomnie et au faux témoignage, il prouve l'ardeur de sa haine, mais non la sincérité de ses convictions, et, dans un pays comme le nôtre, il doit finir un jour ou l'autre sous le mépris public.

C'est un système. Pour cette généralisation, les faits particuliers lui manquent. Cela ne le gêne pas. Il les invente. Comme le parti en veut surtout à ceux qui s'occupent de l'éducation religieuse de l'enfant, c'est principalement dans les ordres enseignants qu'il cherche les victimes de ses abominables machinations.

Des gens spéciaux sont à l'affût de tous les prétextes, et, quand le prétexte manque, y suppléent par l'imagination. Ils dressent des enfants au faux-témoignage pour amorcer une poursuite judiciaire. Lorsque le juge d'instruction est saisi, le rôle de la presse commence. Les journaux de la secte étalent en grosses lettres le «scandale clérical» servent tous les jours à leurs lecteurs quelques mensonges. Puis, quand l'évidence a forcé la justice à relâcher l'inculpé, après une tourterelle préventive, ils s'acharment sur l'innocent, et attribuent l'ordonnance de non-lieu à la complaisance des magistrats ou au verdict d'acquiescement à la faiblesse du jury.

Attendons-nous à un prochain recommencement. Qu'est-ce que cela prouve ? D'abord que les défaillances individuelles des religieux et des prêtres sont excessivement rares, puisque leurs ennemis en sont réduits à forger de toutes pièces des accusations mensongères. Ensuite que la secte, qui organise et exploite la calomnie, est impuissante à lutter sur le terrain de la loyale discussion. Plus elle met de rage dans sa campagne de mensonge, plus les honnêtes gens doivent apporter de calme énergie à lui opposer la vérité.

INFORMATIONS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LA EXPOSITION DE CHRYSANTHEMES Paris, 5 octobre. — Le Président de la République et Mme Loubet, ont visité cet après-midi à trois heures, l'exposition de chrysanthèmes, installée dans le hall du Grand-Palais.

de vie artificielle due presque entièrement à l'action des stimulants. C'est ainsi que, malgré la fréquence des prostrations, il a pu dire la messe le jour de la Toussaint. Le cardinal Perraud, qui a été reçu trois fois de suite en audience privée, dans les intervalles de bien-être relatif, l'a trouvé sans doute un peu affaibli, mais toujours revêtu à la pleine possession de son intelligence et de sa mémoire.

LA QUESTION DE LA GRÈVE DES MINEURS Saint-Etienne, 5 novembre. — Au cours de la réunion des mineurs de la Ricamarie à laquelle assistaient plus de 1.500 mineurs, M. Corot, secrétaire général du Comité fédéral, a pris la parole.

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Paris, 5 novembre. — Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

LES RETRAITES DES MINEURS Le Conseil a achevé l'élaboration du projet relatif aux retraites des ouvriers mineurs, projet qui sera déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

LE CENTENAIRE DE VICTOR HUGO Le gouvernement a décidé de célébrer officiellement, en février prochain, le centenaire de Victor Hugo. Les détails de cette solennité seront arrêtés ultérieurement.

INCIDENT FRANCO-TURC Le ministre de la marine a fait connaître au Conseil que, suivant les prévisions, l'escadre de l'amiral Caillaud devait arriver aujourd'hui dans les eaux turques.

LE BUDGET DE 1902 Paris, 5 novembre. — On a distribué à la Chambre le rapport général de M. Merliou sur le projet de budget pour 1902.

LE SULTAN FAIT APPEL À L'ANGLETERRE Paris, 5 novembre. — Un journal publie la dépêche suivante de Constantinople :

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE Les engagements de la colonne Botsen Londres, 5 novembre. — Lord Kitohener télégraphie les détails suivants sur les engagements de la colonne Botsen :

LA QUESTION DE LA GRÈVE DES MINEURS (suite) Le silence était profond dans la salle ; toutes les oreilles étaient tendues, dans l'attente d'apprendre enfin la décision du comité, mais cette a encore gardé une prudente réserve.

CHOSÉS & AUTRES Pitanchard et Bec-Salé passent en correctionnelle pour s'être livrés à un pugilat sur la voie publique.

LE CONFLIT FRANCO-TURC Occupation de l'île Mytilène Paris, 5 novembre. — L'amiral Caillaud, commandant la division navale envoyée dans la mer Egée, a télégraphié, ce matin, à six heures trente, de Myros, pour annoncer le mouillage de l'escadre et l'occupation des trois ports principaux de l'île de Mytilène.

LA MARINE MARCHANDE L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la marine marchande.

DISCOURS DE M. FLECHON M. Plichon dit que tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il est nécessaire d'assurer une protection à la marine marchande. Des divergences ne se produisent que sur un point spécial, la compensation d'armement.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE (suite) Les engagements de la colonne Botsen (suite) Londres, 5 novembre. — Lord Kitohener télégraphie les détails suivants sur les engagements de la colonne Botsen :

LE BUDGET DE 1902 (suite) Paris, 5 novembre. — On a distribué à la Chambre le rapport général de M. Merliou sur le projet de budget pour 1902.

LE SULTAN FAIT APPEL À L'ANGLETERRE (suite) Paris, 5 novembre. — Un journal publie la dépêche suivante de Constantinople :

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE (suite) Les engagements de la colonne Botsen (suite) Londres, 5 novembre. — Lord Kitohener télégraphie les détails suivants sur les engagements de la colonne Botsen :

occupée à une heure de l'après-midi. L'arrière-garde, avec deux canons, soutenue par un détachement monté occupait une crête, à peu de distance du camp. Une attaque des Boers, sur un des flancs de l'arrière-garde, fut repoussée, et la cavalerie se déploya à son tour lorsque les Boers, s'avancant en demi-cercle, dissimulés par les accidents du terrain, atteignirent la crête, sur laquelle étaient postés les canons. L'orange battit à ce moment son plein, accompagné de bourrasques de pluie et de pluie, de sorte qu'on aperçut les Boers, alors qu'ils n'étaient qu'à une faible distance de la crête. Ils furent les canonniers et les chevaux. Le colonel Betsen et le colonel Guinness tombèrent eux-mêmes, près des canons.

Chambre des Députés Séance du mardi 5 novembre 1901 La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Deschamps.

LA MARINE MARCHANDE (suite) L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la marine marchande.

DISCOURS DE M. FLECHON (suite) M. Plichon dit que tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il est nécessaire d'assurer une protection à la marine marchande.

LA MARINE MARCHANDE (suite) L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la marine marchande.

DISCOURS DE M. FLECHON (suite) M. Plichon dit que tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il est nécessaire d'assurer une protection à la marine marchande.

LA MARINE MARCHANDE (suite) L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la marine marchande.

DISCOURS DE M. FLECHON (suite) M. Plichon dit que tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il est nécessaire d'assurer une protection à la marine marchande.

LA MARINE MARCHANDE (suite) L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la marine marchande.

DISCOURS DE M. FLECHON (suite) M. Plichon dit que tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il est nécessaire d'assurer une protection à la marine marchande.

Il y a en France plus de trente mille ouvriers occupés sur les chantiers de construction. La Chambre a le devoir de leur assurer la continuité de leur travail et elle ne le ferait pas si elle votait la compensation d'un armement. Nous voterons la loi avec la compensation. L'armement est la condition que les intérêts des ouvriers seront sauvegardés. (Approuvements à l'extrême-gauche.)

REPOSSE DU RAPORTEUR M. THIERRY, rapporteur. — Ma tâche est simplifiée après l'exposé très clair du ministre, fait à l'une des dernières séances.

M. THIERRY, rapporteur. — Ainsi, quand l'industrie française n'est pas occupée par les commandes de navires, elle se livre à la construction de navires de commerce, plus jeunes, plus rapides, plus économiques que ceux des autres nations.

LA MARINE MARCHANDE (suite) L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la marine marchande.

DISCOURS DE M. FLECHON (suite) M. Plichon dit que tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il est nécessaire d'assurer une protection à la marine marchande.

LA MARINE MARCHANDE (suite) L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la marine marchande.

DISCOURS DE M. FLECHON (suite) M. Plichon dit que tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il est nécessaire d'assurer une protection à la marine marchande.

LA MARINE MARCHANDE (suite) L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la marine marchande.

DISCOURS DE M. FLECHON (suite) M. Plichon dit que tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il est nécessaire d'assurer une protection à la marine marchande.